Association Le Gecko Sauteur

Procès-verbal

Association :	Le Gecko Sauteur, case postale 129, 1000 Lausanne 12
Réunion :	30 mai 2012
Durée de la séance :	1h45
Lieu :	Café restaurant de la Vallonnette, Vallonnette 24, 1012 Lausanne

---

Ordre du jour

1. Mot et rapport du président
2. Démission et élection des nouveaux membres du comité
3. Organisation pour l'année 2012
4. Rapport financier et budget prévisionnel de l'association, par la trésorière
5. Rapport des vérificateurs de compte de l'année 2011
6. Site de l'association
7. Propositions et questions diverses
8. Levée de l'assemblée

---

1. Mot du président

M. Noble donne salutations et remerciements aux personnes présentes à cette assemblée générale (ci-après nommée AG), il remercie les personnes présentes et excuse les personnes absentes.

Le procès-verbal 2011 a été rédigé par M. Noble qui en est remercié. Il est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Le président présente le rapport des activités de l'association :

Aikido
Malgré la qualité du professeur M. Offner, il est difficile de faire démarrer ce cours. Quelques personnes se sont intéressées mais depuis le départ de Mme et M Dufour faute de partenaires ils n'ont pas donné suite.
Actuellement il n'y a plus de membres.

Stretching
Le nombre de membres s'est élevé jusqu'à 19 inscriptions. Actuellement il y a 3 hommes

ce qui est fort agréable.
2 membres ont fêté leurs 10 ans de fidélité à ce cours, il s'agit de Mmes Catherine Chatillon (depuis sa création) et Maria De Matos. Une boite de chocolat leur a été remise.

2 repas ont été organisés. 1 en été (25 août 2011) et 1 en hiver (19 janvier 2012). Le repas d'hiver a eu lieu au restaurant le Bravissimo à Lausanne. En ce qui concerne le souper d'été, Mme Catherine Chatillon nous a à nouveau accueillis dans le cadre magnifique de son beau jardin. Des moments d'échanges très appréciés. Il l'a remercie chaleureusement.

Judo
M. Noble souligne que cela fait 20 ans qu'il enseigne de judo. Il en fait un bref historique : Prestation du Centre de Loisirs de Grand-Vennes, puis remplacement de l'entraineur M. Nguyen, départ avec un groupe de 6 enfants, changement d'approche pédagogique, mise en place rapidement d'un 2ème puis d'un 3ème cours suite à l'augmentation d'enfants. Création de l'Association le Gecko Sauteur suite à des difficultés au Centre de Loisirs,). Il informe que pour la première fois le nombre de membres est proche des 60 judokas. Les plus âgés en activité sont présents depuis plus 10 ans.

Nos judokas ont participé à 7 tournois et un entrainement dans un club extérieur.

Comme d'habitude, nous avons aussi organisé des entraînements collectifs au sein de l'association pour les cours entre 17h00 et 19h00. Le but étant de pratiquer un entraînement plus conséquent et de créer un esprit d'équipe entre les groupes.

Samedi 25 juin a eu lieu, à Epalinges, le 2ème tournoi interne de l'association. 36 enfants et jeunes se sont inscrits. Coupe au 1er et médailles pour tous ont récompensé les participants. Merci à nos grands qui ont mis en place, arbitré et rangé la salle.
Une restauration était à disposition organisée et gérée par Mmes Sarah Desplands et Caroline Tahenti, membres de l'association, soutenue par leurs enfants et Mme Pompéï. Un grand remerciement à ces personnes ainsi qu'aux petites mains ayant fourni des pâtisseries.

Nous avons également organisé la fête de Noël le 22 décembre qui a réuni environ 150 personnes. Démonstration de judo et apéro étaient au programme. Vous pouvez retrouver photos et vidéos sur le site.

Suite à un emploi du temps chargé, M. Noble n'a pas assisté à l'AG de l'Association Vaudoise de Judo, ni à celle de la Fédération Suisse de Judo. Il en a délégué la compétence au Président de l'Association Vaudoise de Judo, M. Chavanne François, il l'en remercie.

Pour info, la FSJ compte 15'000 judokas, répartis dans 282 clubs et écoles.

Divers
- Le projet de partenariat avec l'Association H-oxygène, association pour le personnel du CHUV-PMU, a été conclu. Le CHUV-PMU avec 8'510 collaborateurs constitue la

plus grande entreprise du canton de Vaud. Pour mémoire, il propose un catalogue de prestations de plus de 250 partenaires de réseau classé par thèmes (enfant, loisirs, beauté, sport, culture, santé etc.) avec une réduction financière. Notre association avait proposé un rabais de 50%. Cette proposition n'a pas été acceptée préférant que nous offrions un rabais de 15% à la conclusion d'une nouvelle inscription annuelle.
Le comité a accepté cette proposition.

- Le Président rappelle que M. Cali avait, lors de la dernière AG, proposé de solliciter la Poste pour la distribution des flyers informant de nos activités, ceci afin de soulager le Président de cette tâche. Mme Tahenti a réalisé cette démarche. La Poste demande Fr. 1084.- pour la distribution concernant les numéraux postaux 1010 et 1012 et Fr. 500.- que pour le 1010.
  Le comité a décidé de ne pas donner suite.

- Le Président informe qu'il n'a pas redistribué à la rentrée scolaire les milliers de flyers comme l'an passé. Il souligne néanmoins que cette distribution a porté ses fruits puisque de nouvelles inscriptions ont eu lieu tant au judo qu'au stretching.

  M. Cali propose de faire imprimer des flyers par une société et ainsi alléger la charge du Président. Les membres approuvent cette idée. Le Président va se renseigner.

- L'association a publié dans le journal « Le Canard » du mois d'août 2011 une annonce sur nos prestations sur un quart de page. Ce journal qui paraît 4 fois par année (février, mai, août, novembre) dans les quartiers des Boveresses - Eterpeys - Grangette - Praz-Séchaud, est distribué gratuitement à près de 1500 ménages. Malgré le peu d'impact l'opération sera renouvelée en 2012.

  Mme Tahenti propose que notre annonce apparaisse lors des 4 parutions annuelles et non seulement à celle du mois d'août. Le prix n'étant pas excessif l'AG approuve cette proposition. Mme Tahenti se chargera de prendre contact avec le journal.

2. Démissions, élections au sein du comité

Aucune démissions ni adhésions n'ont été demandées, le comité reste inchangé.
M. Alain Noble poursuit son mandat de Président. Il rappelle que cette activité lui prend environ 5-6 heures par semaines, bénévolement.

L'AG remercie le comité.

3. Organisation pour l'année 2012

Judo
L'AVJJ à mis en place des entraînements communs orientés randori le premier mardi du mois en alternance au JC Morges et au JC Mikami Lausanne. Il a pour but de

réunir les compétiteurs vaudois, espoirs, juniors et jeunes élites. Plusieurs de nos jeunes y participent. M. Noble les accompagnera selon sa disponibilité.

Une collaboration d'entraînement avec le JC Pompales a été mise en place. Elle a lieu à raison de 3 par année le mardi soir au JC Pompales. M. Noble les accompagnera. Il a été sollicité pour assurer les entraînements.

Le Président a assisté à l'AG de l'AVJJ le 13 mars 2012. Proposition a été faite par FSJ de licencier tous les nouveaux inscrits dans les clubs (dès la ceinture blanche). Nombreux clubs s'y sont fortement opposés, dont l'Ecole Degallier. Vouloir licencier chaque pratiquant en Suisse n'est pas la bonne solution. Nous devons considérer le grade de ceinture blanche comme une période d'essai. Leur imposer un passeport serait financièrement inapproprié ainsi qu'un coût important pour notre association.
Le 12 mai l'ASJJ s'est prononcée en faveur ou non d'un passeport et d'une licence pour tous les pratiquants du judo dès le grade de la ceinture blanche. Le Président n'a pas encore été informé du résultat.

Plusieurs jeunes et enfants se sont investis comme aide-moniteur durant les cours.

M. le Président annonce qu'il va subir une grosse opération le 2 juillet 2012 (prothèse totale de l'épaule). Il a sollicité des jeunes pour le soutenir régulièrement aux cours de la rentrée scolaire fin août. En effet, il lui sera impossible de mettre les tatamis en place. Des jeunes se sont déjà proposés, mais ils attendent leur programme de cours.

4. Rapport financier et budget prévisionnel de l'association, par la trésorière

Mme Tahenti documente les comptes 2011 qui se portent bien. Tout l'arriéré impayé a été récupéré. Sur les 30 factures en suspend depuis 2009, M. Noble a reprit contact avec les membres débiteurs pour régler la situation.

La secrétaire fait le tour des activités.
- Aikido : aucun problème.
- Stretching : aucun problème.
- Judo : nous avons rencontré des retards de paiement concernant quelques situations essentiellement liées à des situations sociales. Des arrangements financiers sont en cours. Sinon aucun problème.
- Danse orientale. Nous avons presque tout récupéré, sauf une personne pour laquelle nous n'avons pas d'adresse valable.

Le Président informe que les changements liés aux cotisations n'ont pas posé de problèmes auprès des membres.

L'AG félicite Mme Tahenti de son travail.

5. Vérification et état des comptes

Mme Sarah Desplands et M. Cali présentent le rapport des vérificateurs des comptes, précisent la bonne tenue des comptes et leur conformité à la législation. Ils ont examiné la comptabilité avec soin. Ils demandent l'approbation des comptes à l'assemblée générale et de leur en donner décharge.

Les comptes sont approuvés et acceptés à l'unanimité.

Élection des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs poursuivent leur activité.

L'AG les en remercie.

6. Site de l'association

Le président annonce que le site internet de l'association, www.geckosauteur.ch fonctionne bien et qu'il continue à gérer l'entier de son contenu. Il informe que maintenant des vidéos sont disponibles et qu'il le tient à jour très régulièrement (articles, photos, vidéos, manifestations, Quiz, liens etc.). Au 31 décembre, 8700 visiteurs l'ont visité, ce qui représente une moyenne de 25 visites/jours.

Une Niouzeletter informatique avec une inscription en ligne est ouverte à tout le monde. Elle offre 4 possibilités d'inscription (Listing général, Listing Membres, Listing Stretching, Listing Judo) et a été créée avec l'aide de M. Olivier Paillet qui est notre support informatique. M. Noble gère la rédaction des courriers et l'envoi de celle-ci. Le Président souligne la disponibilité et l'engagement de M. Paillet auprès de notre association. Il l'en remercie chaleureusement.

Le président rappelle aux personnes présentes de consulter le site régulièrement et à le transmettre à leur réseau privé et professionnel. Il reste ouvert aux remarques constructives afin d'en améliorer la visibilité.

La gestion du site lui prend environ 4 heures par semaine, ceci bénévolement.

M. Noble est félicité pour son travail concernant la gestion, les articles, les nouveautés et les modifications régulièrement apportées au site.

8. Les propositions et questions diverses

- Le Président souhaite faire proposition à M. Offner de faire une « porte ouverte » au cours d'Aikido afin de faire découvrir à plusieurs personnes en même temps cette activité.

Mme Tahenti souhaite que le numéro de natel de M. Offner soit inscrit sur les flyers et sur le site. En effet, plusieurs personnes téléphonent en dehors des heures de secrétariat ainsi que le week-end pour des informations.
Le Président va prendre contact avec M. Offner.

- M. Cali et Mme Desplands proposent, à la vue des comptes et du travail investi par Mme Tahenti notre secrétaire et M. Noble notre professeur de judo, de réévaluer leur salaire.

  Proposition est faite pour Mme Tahenti de majorer de Fr.10.-/heure ainsi que d'augmenter son horaire mensuel à 8 heures. Pour M. Noble, d'ajouter Fr.- 200.-/mensuel. Ceci, avec effet rétroactif au 1 janvier 2012.

  La proposition est approuvée à l'unanimité.

- Concernant le Tournoi interne 2013, M. Cali propose d'augmenter les tarifs de la restauration, ceci en informant les gens du but de cette augmentation. En effet, il propose que les bénéfices permettent de pendre en charge des frais d'inscriptions à une journée, un stage ou un camp pour les jeunes judokas (ex. des frais d'inscription de l'Open d'été).

  Après large discussion, la proposition est approuvée mais devra encore être discutée dans ses modalités.

- M. le Président souhaite développer des impressions avec notre logo, par exemple des écussons pour le judogi, T-shirts, casquettes, stylos etc. Cela serait une occasion parfaite pour mettre en valeur notre association, de s'identifier à elle et la faire connaître encore d'avantage. Il va se renseigner.

9. Levée de l'assemblée

Le Président remercie les personnes présentent et lève l'AG. Elle est suivie d'une discussion informelle.

La secrétaire	Le Président
Caroline Tahenti	Alain Noble